

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU

30 JUIN 2008

Le trente juin 2008, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis SARZIER, Maire, le Conseil municipal s'est réuni sur convocation ordinaire. Monsieur Jean GASCHET est désigné comme secrétaire de séance. Tous les membres sont présents sauf Mme Francia-Elise GANDET, MM. François MAURIER (pouvoir à Madame Danièle BEAUX-SPEYSER) et Denis MENDEZ (pouvoir à Madame Dominique PASSAQUAY), excusés.

ADMINISTRATION GENERALE

1- Convention avec le SIVU Planet'Jeunes pour le financement de la structure multi accueil l'Ilot Câlin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention avec le SIVU Planet'Jeunes pour le financement de la structure multi accueil "l'Ilot Câlin" pour l'année 2008.

Par cette convention, la Commune adresse chaque année un bilan financier des recettes et des dépenses constatées au cours de la période écoulée et facture au SIVU le résultat déficitaire. Après versement de la CAF au SIVU d'une aide au titre du contrat enfance, la Commune rembourse au SIVU l'intégralité du déficit résiduel.

2- Désignation d'un correspondant de la défense

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Madame Claudine PETITPAS correspondante défense pour l'Etat-Major Interarmées de Zone de Défense Sud-Est.

3- Modification du tableau des emplois : suppression de deux postes d'adjoint technique et création de trois postes d'adjoint technique et d'un poste d'adjoint administratif

Afin de renforcer l'encadrement des enfants à la cantine et à la garderie scolaires, le Conseil municipal, à l'unanimité, crée un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (11 h / semaine).

Dans l'objectif d'une réorganisation des services, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Supprime un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet et crée un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (33 h / semaine) au sein du service technique pour l'entretien des bâtiments communaux à compter du 20/08/2008 ;
- Supprime un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (6.3 h / semaine) et crée un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (8 h / semaine) au sein du service scolaire pour la restauration scolaire à compter du 02/07/2008 ;
- Crée un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (28 h / semaine) au sein du service administratif pour l'accueil, l'état civil et l'urbanisme.

FINANCES

1- Indemnité de conseil allouée au Trésorier Principal

Le Conseil municipal, à l'unanimité, alloue à Monsieur Christian MOREL, Trésorier Principal, une indemnité pour ses prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

Cette indemnité est calculée au prorata de la moyenne annuelle des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement des trois dernières années, selon un barème prévu par la législation en vigueur.

2- Demande de subvention au Conseil Général au titre de l'Aide à la conservation et au traitement des archives communales

Mademoiselle Pauline GUILBAUD, Archiviste, a été mise à disposition de la Commune par le Centre de Gestion pour une durée de 24 jours afin d'assurer l'archivage des documents dont la Commune a la garde.

Ce type de prestation pouvant bénéficier d'une subvention du Conseil Général au titre de l'Aide à la conservation et au traitement des archives communales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite le Conseil Général en vue d'obtenir la subvention la plus élevée possible.

3- Demande de subvention au Conseil Général dans le cadre de la programmation 2009

Dans le cadre de sa programmation 2009, le Conseil Général sollicite les Communes pour que celles-ci déposent les projets d'investissement qu'elles souhaitent financer en 2009 et pour lesquels elles peuvent obtenir une subvention du Conseil Général.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander une subvention au Conseil Général pour le financement du projet de réhabilitation du Four communal de Fresenex, le montant estimé des travaux étant de 4 299.62 € TTC.

Par ailleurs, le Conseil municipal s'engage à financer le solde du coût des travaux et à commencer les travaux en 2009 en cas d'obtention d'une subvention du Conseil Général.

QUESTIONS DIVERSES

1- Travaux / Urbanisme

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le trottoir situé Route de Drumettaz va faire l'objet d'une réfection.

Monsieur Gilles LAURENT, Adjoint au Maire en charge des travaux et de l'urbanisme, indique au Conseil qu'un marché à procédure adaptée sera lancé prochainement pour l'amélioration de la Montée du Mollard, dans l'attente de la mise en œuvre des travaux d'aménagement et de sécurisation prévus sur cette voie.

Monsieur le Maire et Monsieur Gilles LAURENT indiquent au Conseil que le réservoir de Clarafond est terminé et présentent les évolutions concernant le projet de construction du réservoir de Sillien en collaboration avec la Commune du Viviers du Lac.

Monsieur Serge DUNAND, Délégué de la commission travaux – urbanisme, informe le Conseil qu'une nouvelle réglementation sera mise en œuvre au 01/01/2009 concernant les extensions et raccordements au réseau électrique. La principale innovation initiée par cette réforme est la prise en charge par la Commune des éventuelles extensions des réseaux électriques (les coûts devant être en partie pris en charge par ERDF, le solde pouvant être pris en charge directement par la Commune ou être répercutés sur le pétitionnaire), l'objectif étant d'éviter le mitage des constructions sur les communes.

2- Scolaire / Périscolaire

Madame Christiane HENNEGRAVE, Déléguée de la commission éducation, rend compte de la réunion qui s'est déroulée au Lycée la Savoisiennne – Saint Anne, à la Motte-Servolex. Elle informe le Conseil des difficultés rencontrées par l'établissement qui devrait prochainement solliciter une aide financière de la Commune ainsi que du Conseil Général.

Madame Claudine PETITPAS et Monsieur Jean-Marie PILLET, Délégués auprès du SIVU Planet'Jeunes, présente au Conseil municipal le choix des activités périscolaires prévues pour la rentrée 2009, à savoir : peinture, initiation au cirque, initiation musicale et théâtre.

3- Associations / Culture

Monsieur Jean GASCHET, Maire Adjoint en charge du Sport, des Associations et de la Culture présente dresse un bilan de la fête de la musique et indique que les associations seront invitées à présenter un stand lors de la journée des peintres le 21/09/2008.

4- Marché communal

Monsieur Jean-Marc GOZZI, Président de la commission relations économiques, présente l'évolution du marché communal et indique qu'une signalétique ainsi que des poubelles seront aménagées prochainement.

5- Communication

Monsieur Guy CRESSENS, Maire Adjoint en charge de la communication, présente au Conseil Municipal le bulletin municipal envoyé aux habitants. Il informe le Conseil des prochaines étapes en matière de communication, à savoir, la mise à jour du site Internet de la Commune et la rédaction d'un guide des associations.

6- Prochaine réunion

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée le lundi 8 septembre 2008 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Le Maire,

Jean-Louis SARZIER